

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00343

Numéro SIREN : 494 030 182

Nom ou dénomination : COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2018 sous le numéro de dépôt 26585



# compagnie fiduciaire

NOUVELLE AQUITAINE – OCCITANIE – PARIS-ÎLE-DE-FRANCE

Le présent acte a été  
déposé au Greffe du  
Tribunal de commerce  
de Bordeaux

Le 21 DEC. 2018

sous le N° ...

26585

## Dossier des comptes annuels

Pour l'exercice  
du 01/07/2017 au 30/06/2018

-o-o-o-

**COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT**

9 allée Serr

33072 BORDEAUX CEDEX

-o-o-o-

SIRET : 49403018200013

APE : 6920Z

**CERTIFIÉ  
CONFORME**

**Présenté par :**

**Quitterie LENOIR**



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	30/06/2018 (12 mois)	30/06/2017 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	3 224 267		3 224 267	3 150 095
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>3 224 267</b>		<b>3 224 267</b>	<b>3 150 095</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			33 280	125 269
Autres produits			20	9
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>3 257 568</b>	<b>3 275 373</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			1 917 229	1 887 248
Impôts, taxes et versements assimilés			40 166	25 121
Salaires et traitements			782 246	699 395
Charges sociales			293 655	272 109
Dotations aux amortissements sur immobilisations			11 562	16 640
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			28 732	36 192
Dotations aux provisions pour risques et charges			677	9 942
Autres charges			8	65 941
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>3 074 275</b>	<b>3 012 587</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>			<b>183 293</b>	<b>262 785</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				153
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>				<b>153</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés			846	1 034
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>			<b>846</b>	<b>1 034</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-846</b>	<b>-881</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>			<b>182 447</b>	<b>261 904</b>



COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	30/06/2018 (12 mois)	30/06/2017 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 714	7 782
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>3 714</b>	<b>8 782</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>3 714</b>	<b>8 782</b>
Participation des salariés	415	3 385
Impôts sur les bénéfices	46 887	77 850
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 261 282</b>	<b>3 284 308</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 122 422</b>	<b>3 094 857</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>138 860</b>	<b>189 451</b>
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		



BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	30/06/2018 (12 mois)			30/06/2017 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	31 600	31 600		990
Fonds commercial	850 165		850 165	821 065
Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	82 556	44 381	38 175	25 838
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				19 540
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>964 320</b>	<b>75 980</b>	<b>888 340</b>	<b>867 433</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES</b>				
Clients et comptes rattachés	1 968 707	115 224	1 853 483	1 652 714
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Organismes sociaux	14 071		14 071	15 965
Etat, impôts sur les bénéfices	56 762		56 762	13 365
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	237 697		237 697	174 262
Autres	9 646		9 646	81 409
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	520 275		520 275	373 512
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	39 845		39 845	43 941
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 847 002</b>	<b>115 224</b>	<b>2 731 778</b>	<b>2 355 167</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 811 323</b>	<b>191 204</b>	<b>3 620 119</b>	<b>3 222 600</b>



BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	30/06/2018 (12 mois)	30/06/2017 (12 mois)
Capital social ou individuel	550 000	550 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	648 618	648 618
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	55 000	55 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	66 549	37 098
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>138 860</b>	<b>189 451</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 459 027</b>	<b>1 480 167</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	5 000	7 500
Provisions pour charges	9 627	9 021
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>14 627</b>	<b>16 521</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 947	34 506
Découverts, concours bancaires	383	410
Emprunts et dettes financières diverses	143	3 144
Associés	2 000	464
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 432 130	1 127 008
Personnel	166 879	127 630
Organismes sociaux	129 138	114 659
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	366 413	303 685
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	18 610	9 292
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 336	88
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	14 486	5 026
<b>DETTES</b>	<b>2 146 465</b>	<b>1 725 912</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 620 119</b>	<b>3 222 600</b>



## **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

### **PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

---

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

#### **I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

L'exercice se caractérise par les événements et circonstances ci-après :

- Nous avons absorbé notre filiale, la SARL CF Audit Paris en janvier 2018 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2017,
- Notre société est consolidée par la méthode d'intégration globale dans le groupe Compagnie Fiduciaire dont la société consolidante est la SA Compagnie Fiduciaire

#### **II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

##### **1. PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2018 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

##### **2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 30 135 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de recherche, d'innovation
- de formation et de recrutement
- et de reconstitution de leur fonds de roulement

##### **3. CHANGEMENT DE METHODE**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



#### **4. MODE ET METHODE D'EVALUATION**

##### **➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles**

###### **✓ Coût d'entrée**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).  
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

###### **✓ Fonds de commerce**

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Information spécifique relatives à la 1ère application des nouvelles règles sur l'amortissement ou la dépréciation des fonds commerciaux

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

- Application à cette entité

La société a considéré que le fonds commercial inscrit à l'actif avait une durée non limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Un test de dépréciation a été mis en œuvre pour s'assurer de l'absence de perte de valeur de l'actif inscrit dans les comptes.

Le fonds commercial au bilan constitue un élément non dissociable du patrimoine de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans sa globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 850 165 Euros.

Au 30 juin 2018, la valeur actuelle de l'entreprise a été déterminée, il ressort une valeur d'usage supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société.

Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une dépréciation du fonds commercial.

###### **✓ Amortissements**

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan  $\leq$  3,65 M€ ; chiffre d'affaires  $\leq$  7,3 M€ ; effectif  $\leq$  50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

##### **➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

##### **➤ Créances, Dettes et Liquidités**

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.



Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ **Engagements en matière de retraite**

**Option retenue :**

L'entreprise comptabilise ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges.

**Méthode de calcul retenue :**

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1<sup>er</sup> avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

**P.B.O (Projected Benefit Obligation) :** Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 30/06/2018 est de 1,45 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

**COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT**  
**Société par actions simplifiée**  
**Au capital de 550 000,00 euros**  
**Siège social : 9 Allée Serr**  
**33100 BORDEAUX**  
**494030182 RCS BORDEAUX**

---

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
ANNUELLE DU 23 NOVEMBRE 2018**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018**

**DEUXIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 138 859,64 euros de la manière suivante :

▪ **Origine :**

Bénéfice de l'exercice ..... 138 859,64 euros

▪ **Affectation :**

- A titre de dividendes ..... 45 000,00 euros  
Soit 2,17 euros par action
- Le solde, en totalité au compte "autres réserves" ..... 93 859,64 euros  
Qui s'élève ainsi à 160 409,04 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les revenus distribués aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000,00 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000,00 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 45 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.



Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2015 :

200 000,00 euros, soit 10,49 euros par titre.  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2016 :

150 000,00 euros, soit 7,22 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2017 :

160 000,00 euros, soit 7,70 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 160 000,00 euros

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 novembre 2018**

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.*

**CERTIFIE CONFORME**

**La Présidente**

**Quitterie LENOIR**





Experts, dans la logique de vos Intérêts



**COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT S.A.S.**

9 allée Serr

33100 BORDEAUX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30/06/2018**



**COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT S.A.S.**

9 allée Serr

33100 BORDEAUX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30/06/2018**

Aux associés de la société COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT S.A.S.

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 30/06/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/07/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des provisions pour dépréciations des comptes clients lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable ainsi que cela est décrit dans la note « créances, dettes et liquidités » de l'annexe.

Concernant les fonds commerciaux, votre société ne pratique pas d'amortissements mais réalise des tests de dépréciation tels qu'indiqués dans la note « Fonds de commerce » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans ces notes et mis en œuvre, sur la base des éléments disponibles à ce jour, des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche ainsi que le caractère raisonnable des estimations effectuées.

## **VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ASSOCIÉS**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de



son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Libourne,  
le 13 novembre 2018

Le commissaire aux comptes



BSF AUDIT

Jean-Michel GAUDIN



**BILAN ACTIF**

Documents soumis  
au contrôle du  
commissaire aux comptes

Présenté en Euros

	30/06/2018 (12 mois)			30/06/2017 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	31 600	31 600		990
Fonds commercial	850 165		850 165	821 065
Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	82 556	44 381	38 175	25 838
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				19 540
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>964 320</b>	<b>75 980</b>	<b>888 340</b>	<b>867 433</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES</b>				
Clients et comptes rattachés	1 968 707	115 224	1 853 483	1 652 714
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Organismes sociaux	14 071		14 071	15 965
Etat, impôts sur les bénéfices	56 762		56 762	13 365
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	237 697		237 697	174 262
Autres	9 646		9 646	81 409
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	520 275		520 275	373 512
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	39 845		39 845	43 941
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 847 002</b>	<b>115 224</b>	<b>2 731 778</b>	<b>2 355 167</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 811 323</b>	<b>191 204</b>	<b>3 620 119</b>	<b>3 222 600</b>



**BILAN PASSIF**

Documents soumis  
au contrôle du  
commissaire aux comptes

*Présenté en Euros*

	30/06/2018 (12 mois)	30/06/2017 (12 mois)
Capital social ou individuel	550 000	550 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	648 618	648 618
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	55 000	55 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	66 549	37 098
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>138 860</b>	<b>189 451</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 459 027</b>	<b>1 480 167</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	5 000	7 500
Provisions pour charges	9 627	9 021
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>14 627</b>	<b>16 521</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 947	34 506
Découverts, concours bancaires	383	410
Emprunts et dettes financières diverses	143	3 144
Associés	2 000	464
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 432 130	1 127 008
Personnel	166 879	127 630
Organismes sociaux	129 138	114 659
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	366 413	303 685
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	18 610	9 292
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 336	88
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	14 486	5 026
<b>DETTES</b>	<b>2 146 465</b>	<b>1 725 912</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 620 119</b>	<b>3 222 600</b>



COMPTE DE RESULTAT

Documents soumis  
au contrôle du  
commissaire aux comptes

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	30/06/2018 (12 mois)	30/06/2017 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	3 224 267		3 224 267	3 150 095
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>3 224 267</b>		<b>3 224 267</b>	<b>3 150 095</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			33 280	125 269
Autres produits			20	9
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>3 257 568</b>	<b>3 275 373</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			1 917 229	1 887 248
Impôts, taxes et versements assimilés			40 166	25 121
Salaires et traitements			782 246	699 395
Charges sociales			293 655	272 109
Dotations aux amortissements sur immobilisations			11 562	16 640
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			28 732	36 192
Dotations aux provisions pour risques et charges			677	9 942
Autres charges			8	65 941
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>3 074 275</b>	<b>3 012 587</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>			<b>183 293</b>	<b>262 785</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				153
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>				<b>153</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés			846	1 034
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>			<b>846</b>	<b>1 034</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-846</b>	<b>-881</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>			<b>182 447</b>	<b>261 904</b>



COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Documents soumis  
au contrôle du  
commissaire aux comptes

*Présenté en Euros*

RUBRIQUES	30/06/2018 (12 mois)	30/06/2017 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 714	7 782
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>3 714</b>	<b>8 782</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>3 714</b>	<b>8 782</b>
Participation des salariés	415	3 385
Impôts sur les bénéfices	46 887	77 850
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 261 282</b>	<b>3 284 308</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 122 422</b>	<b>3 094 857</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>138 860</b>	<b>189 451</b>
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		



## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Documents soumis  
au contrôle du  
commissaire aux comptes

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

#### I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se caractérise par les événements et circonstances ci-après :

- Nous avons absorbé notre filiale, la SARL CF Audit Paris en janvier 2018 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2017,
- Notre société est consolidée par la méthode d'intégration globale dans le groupe Compagnie Fiduciaire dont la société consolidante est la SA Compagnie Fiduciaire

#### II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

##### 1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2018 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

##### 2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 30 135 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de recherche, d'innovation
- de formation et de recrutement
- et de reconstitution de leur fonds de roulement

##### 3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



#### **4. MODE ET METHODE D'EVALUATION**

Documents soumis  
au contrôle du  
commissaire aux comptes

##### **➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles**

##### **✓ Coût d'entrée**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

##### **✓ Fonds de commerce**

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Information spécifique relatives à la 1ère application des nouvelles règles sur l'amortissement ou la dépréciation des fonds commerciaux

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

- Application à cette entité

La société a considéré que le fonds commercial inscrit à l'actif avait une durée non limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Un test de dépréciation a été mis en œuvre pour s'assurer de l'absence de perte de valeur de l'actif inscrit dans les comptes.

Le fonds commercial au bilan constitue un élément non dissociable du patrimoine de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans sa globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 850 165 Euros.

Au 30 juin 2018, la valeur actuelle de l'entreprise a été déterminée, il ressort une valeur d'usage supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société.

Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une dépréciation du fonds commercial.

##### **✓ Amortissements**

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

##### **➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

##### **➤ Créances, Dettes et Liquidités**

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.



Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ **Engagements en matière de retraite**

**Option retenue :**

L'entreprise comptabilise ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges.

**Méthode de calcul retenue :**

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1<sup>er</sup> avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

**P.B.O (Projected Benefit Obligation)** : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 30/06/2018 est de 1,45 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

Documents soumis  
au contrôle du  
commissaire aux comptes



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Documents soumis  
au contrôle du  
commissaire aux comptes

Fonds commercial (hors droit au bail) = 850 165 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	311 545		311 545	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	538 620		538 620	%
<b>TOTAL</b>	<b>850 165</b>		<b>850 165</b>	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 964 320 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	852 664	29 100		881 765
Immobilisations corporelles	63 570	22 909	3 923	82 556
Immobilisations financières	19 540	1	19 541	
<b>TOTAL</b>	<b>935 775</b>	<b>52 010</b>	<b>23 464</b>	<b>964 320</b>

Amortissements et dépréciations d'actif = 75 980 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	30 609	990		31 600
Immobilisations corporelles	37 732	10 572	3 923	44 381
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>68 341</b>	<b>11 562</b>	<b>3 923</b>	<b>75 980</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciel	31 600	31 600	0	de 1 à 3 ans
Clientele	850 165	0	850 165	Non amortiss.
A.a.i.	4 770	3 547	1 222	10 ans
Materiel de transport	14 055	5 620	8 435	de 1 à 4 ans
Mobilier de bureau	23 792	18 706	5 086	de 2 à 10 ans
Materiel informatique	34 238	15 247	18 991	de 1 à 4 ans
Materiel de bureau	5 701	1 260	4 441	4 ans
<b>TOTAL</b>	<b>964 320</b>	<b>57 274</b>	<b>907 046</b>	



Etat des créances = 2 326 727 €

Documents soumis  
au contrôle du  
commissaire aux comptes

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	2 326 727	2 326 727	
<b>TOTAL</b>	<b>2 326 727</b>	<b>2 326 727</b>	

Dépréciations = 115 224 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	91 814	28 732	5 684		115 224
Comptes financiers					
<b>TOTAL</b>	<b>91 814</b>	<b>28 732</b>	<b>5 684</b>		<b>115 224</b>

Produits à recevoir par postes du bilan = 814 871 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	795 435
Autres créances	19 437
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>814 871</b>

Charges constatées d'avance = 39 845 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Documents soumis  
au contrôle du  
commissaire aux comptes

Capital social = 550 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	20 780	26.47	550 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>20 780</b>	<b>26.47</b>	<b>550 000</b>

Provisions = 14 627 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	16 521	677	2 571	14 627
<b>TOTAL</b>	<b>16 521</b>	<b>677</b>	<b>2 571</b>	<b>14 627</b>

Etat des dettes = 2 146 465 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	14 331	14 331		
Dettes financières diverses	2 143	2 143		
Fournisseurs	1 432 130	1 432 130		
Dettes fiscales & sociales	681 039	681 039		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 336	2 336		
Produits constatés d'avance	14 486	14 486		
<b>TOTAL</b>	<b>2 146 465</b>	<b>2 146 465</b>		



*Charges à payer par postes du bilan = 1 480 669 €*

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	383
Emp.& dettes financières div.	47
Fournisseurs	1 258 310
Dettes fiscales & sociales	221 928
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>1 480 669</b>

*Produits constatés d'avance = 14 486 €*

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Documents soumis  
au contrôle du  
commissaire aux comptes



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Documents soumis  
au contrôle du  
commissaire aux comptes

Ventilation du chiffre d'affaires = 3 224 267 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	3 224 267	10 %
<b>TOTAL</b>	<b>3 224 267</b>	<b>100.00 %</b>

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 46 887 €

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	183 293	45 649	137 644
Résultat financier	-846		-846
Résultat exceptionnel	3 714	1 238	2 476
Participation des salariés	-415		-415
<b>TOTAL</b>	<b>185 747</b>	<b>46 887</b>	<b>138 860</b>

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.  
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 640
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
<b>TOTAL</b>	<b>3 640</b>



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 814 871 €

Documents soumis  
au contrôle du  
commissaire aux comptes

Produits à recevoir sur cts et comptes rattachés	Montant
Clients fact a etablr( 41810000 )	795 435
<b>TOTAL</b>	<b>795 435</b>

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Frs avoir a recevoir( 40980000 )	5 266
Autres org.s. pdts a recevoir( 43870000 )	14 071
Etat charges a payer( 44870000 )	100
<b>TOTAL</b>	<b>19 437</b>

Charges constatées d'avance = 39 845 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance( 48600000 )	39 845
<b>TOTAL</b>	<b>39 845</b>

Charges à payer = 1 480 669 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus( 51860000 )	383
<b>TOTAL</b>	<b>383</b>

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Interets sur participation( 16886000 )	27
Icne emprunts bancaires( 16886400 )	20
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fact non parv( 40810000 )	1 258 310
<b>TOTAL</b>	<b>1 258 310</b>



Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision congés payés( 42820000 )	60 627
Intéressement à payer( 42830000 )	63 479
Participation ( 42840000 )	415
Dettes heures rtt( 42863000 )	17 227
Prime d'intégration ( 42866000 )	12 557
Provision charges s/ congés payés( 43820000 )	27 885
Provision charges sur rtt( 43830000 )	7 985
Taxe formation continue ( 43863300 )	3 360
Taxe apprentissage ( 43863500 )	2 539
Charges s/primes intégration( 43866000 )	6 278
Contribution ce( 43890000 )	965
Etat charges à payer ( 44860000 )	18 610
<b>TOTAL</b>	<b>221 928</b>

Produits constatés d'avance = 14 486 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance( 48700000 )	14 486
<b>TOTAL</b>	<b>14 486</b>

Documents soumis  
au contrôle du  
commissaire aux comptes